

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Epinal
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	26VE002
Date de mise en ligne :	Le mardi 03 février 2026 à 11:47:58
Date de clôture :	Le mardi 24 février 2026 à 12:00:00
Titre :	Fourniture de pièces pour le matériel Espaces Verts
Descriptif :	<p>Le présent marché a pour objet l'achat et la livraison de pièces pour le matériel des espaces verts de la ville d'Épinal (tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse...).</p> <p>Il est conclu sous forme d'accord-cadre à bons de commande, le montant maximum de commandes est de 20 000 € HT pour 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite.</p>

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 1 Posée le 04/02/2026 à 09:21:16

Bonjour,
Les marques demandées au BPU sont elles obligatoires ?
Vous remerciant par avance de votre réponse,
Cordialement,

Répondu le 04/02/2026 à 16:21:32

Bonjour,
Suite à une question posée, nous apportons la réponse suivante:
Les marques demandées ne sont pas obligatoires, il est possible de proposer des pièces équivalentes pouvant s'adapter parfaitement aux matériels cités dans le BPU, il est nécessaire de fournir leurs fiches techniques.
Cordialement.
Le service des marchés publics.